

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

----- 0 -----

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

----- 0 -----

**MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK**



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

**A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL SUR LE POINT 109 DE L'ORDRE
DU JOUR INTITULE « LES MESURES VISANT A ELIMINER LE
TERRORISME INTERNATIONAL »**

NEW YORK, LE 02 OCTOBRE 2023

Vérifier au prononcé.

Monsieur le Président,

Au nom du **Sénégal**, je voudrais, tout d'abord, vous féliciter vivement pour votre élection à la tête de la 6^e Commission et exprimer, pour vous-même et votre Bureau, mes vœux de plein succès pour cette 78^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées, respectivement, par l'**Ouganda** au nom du Groupe africain, par la **République islamique d'Iran** au nom du Mouvement des Pays non alignés (**NAM**) et par le **Royaume d'Arabie Saoudite** au nom des pays membres de l'Organisation de Coopération islamique (**OCI**).

Le Sénégal réitère sa condamnation ferme du terrorisme, sous toutes ses formes et dans ses toutes ses manifestations, méthodes et pratiques.

Monsieur le Président,

A l'orée de cette session qui met en avant le besoin d'une confiance restaurée et d'une solidarité ravivée pour l'accélération de l'Agenda 2030, le terrorisme reste une des urgences de l'heure ; parce qu'il compromet tous nos efforts de développement durable et parce qu'il s'attaque aux fondements même de l'Etat de droit. La réunion des Chefs d'Agences antiterroristes et le 8^e examen biennal de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, à l'occasion de la 3^e semaine des Nations Unies pour la Lutte contre le terrorisme, en juin dernier, ont, à nouveau, permis d'en faire état.

A ce propos, ma délégation voudrait saluer les efforts du Secrétaire général, ainsi que la contribution des différentes entités onusiennes impliquées, y compris le Bureau de Lutte contre le Terrorisme (**UNOCT**) et la Direction exécutive du Comité des Nations Unies contre le Terrorisme (**CTED**), pour la mise en œuvre de la **Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies**.

Cette Stratégie demeure le cadre privilégié d'une réponse coordonnée, concertée et holistique à ce fléau, au regard de ses formes complexes et changeantes. Aussi ma délégation réitère-t-elle son entière disponibilité à accompagner l'action des Nations Unies dans ce cadre.

En outre, ma délégation salue l'adoption, par consensus, de la résolution A/RES/77/298 du 22 juin 2023 portant 8^e examen biennal de ladite Stratégie et souligne l'importance de cette revue pour ajuster nos efforts. Ceci dit, ma délégation appelle à préserver les visées consensuelles de l'exercice, notamment en évitant des concepts controversés ou insuffisamment étayés.

Monsieur le Président,

La menace terroriste requiert notre attention permanente et renouvelée, pour d'une part, neutraliser les groupes terroristes sur le terrain et, d'autre part, en combattre les facteurs et les causes sous-jacentes, notamment d'ordre social, économique et culturel, qui alimentent le recrutement et la radicalisation des populations, notamment les jeunes.

Dans cette optique, la lutte contre les narratifs extrémistes et terroristes doit avoir pour pendant celle contre les discours d'intolérance religieuse qui incitent à la désacralisation condamnable des livres et lieux de culte. C'est pourquoi ma délégation se réjouit de l'adoption de la résolution 77/318 du 21 juillet 2023 qui promeut le dialogue interreligieux et interculturel.

Il s'agit là des deux (02) piliers qui doivent continuer de guider une approche holistique accordant toute sa place à la prévention et la prise en charge des victimes en besoin d'accompagnement et de justice.

L'intérêt d'une telle approche réside dans la meilleure prise en compte des liens entre le fléau terroriste et les défis connexes que sont la promotion de l'Etat de droit, le contrôle des frontières, la criminalité transnationale organisée, les relations intercommunautaires ou encore les changements climatiques.

Dans ce cadre, la lutte contre le financement du terrorisme demeure capitale. C'est en tarissant les sources financières des groupes terroristes que nous pourrions également anéantir leurs capacités opérationnelles, du fait notamment de la prolifération des armes légères et de petit calibre, et dans le même temps, contrer leur potentiel de subversion.

Enfin, cette approche requiert concertation, inclusivité et domestication au regard des spécificités qui se rencontrent au gré de nos pays et des régions.

Monsieur le Président,

Justement, et comme l'a si bien souligné le **Président Macky SALL**, lors de son allocution au Débat général de la Semaine de haut niveau de cette session, le terrorisme continue de gagner du terrain en Afrique, notamment au Sahel.

C'est déjà fort de ce constat que l'Union africaine (UA) avait convoqué, le 28 mai 2022, le Sommet extraordinaire de Malabo sur le Terrorisme et les Changements anticonstitutionnels de Gouvernement en Afrique.

Parmi les engagements de ce Sommet figurent, entre autres, la finalisation du Protocole d'Accord sur la Force africaine en Attente, la mise en place d'une Unité de Lutte contre le Terrorisme et l'opérationnalisation du Fonds spécial de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

C'est donc dire que la Communauté internationale doit continuer d'accompagner les efforts de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales pour plus de synergie et d'efficacité.

A ce propos, il convient de souligner l'action de l'UNOCT, notamment ses efforts en matière de renforcement de capacités et d'aide à la formulation de politiques internes plus en phase avec les réalités locales, comme en atteste la création récente de deux (02) Bureaux-Programmes à Rabat et à Nairobi.

Dans cette même veine, ma délégation salue l'organisation conjointe prochaine, en avril 2024, par le Nigeria et l'UNOCT, du Sommet régional d'Abuja, afin de réfléchir sur les voies et moyens de redynamiser l'action continentale et sous-régionale.

Gageons que ce Sommet débouchera sur des décisions et des recommandations fortes.

A cette fin, je voudrais notamment reprendre l'invitation faite au Conseil de sécurité, par le Président SALL, à mieux s'engager dans la lutte contre le terrorisme en Afrique, avec des mandats plus adaptés et des moyens plus conséquents.

Monsieur le Président,

Sous ce dernier rapport, ma délégation souligne l'impératif d'un **financement suffisant, prévisible et durable de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité** pour lutter efficacement contre le terrorisme et les autres défis sécuritaires.

Bien entendu, cet objectif passe par l'appui aux opérations de soutien à la paix de l'UA autorisées sous le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, y compris par des contributions de l'Organisation universelle.

Pour autant, il est tout aussi tributaire de la capacité des Etats africains à mobiliser les ressources internes nécessaires, y compris par la revitalisation du Fonds pour la Paix de l'UA.

En tout état de cause, l'Afrique continuera d'apporter sa contribution, aux côtés de ses Partenaires, en vue d'éradiquer ce phénomène qui menace plus que jamais la réalisation des objectifs de développement durable, visés par les Agendas 2030 et 2063, respectivement, des Nations Unies et de l'Union africaine.

Monsieur le Président,

Pour sa part, le Sénégal veille à maintenir son dispositif juridique et opérationnel en adéquation avec les défis actuels, via son Plan d'action contre le Terrorisme (2013).

En outre, le Plan Sénégal émergent (**PSE**) continue de développer des programmes économiques et sociaux qui visent la prévention du terrorisme par l'élimination des conditions propices à sa propagation.

Pour conclure, je voudrais réitérer l'engagement du Sénégal à œuvrer, avec vous, à l'éradication de ce fléau. La lutte contre le terrorisme doit demeurer ce combat solidaire qui appelle l'engagement et la mobilisation de tous.

C'est le sens de l'organisation par le Sénégal, les 27 et 28 novembre 2023, du Forum international sur la paix et la sécurité de Dakar, auquel vous êtes tous invités.

Je vous remercie.